



## Saison 2021-2022

### Rapport de la trésorière

#### **PREAMBULE**

1. L'exercice comptable couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai de chaque année.
2. La saison de basket commence officiellement le 1<sup>er</sup> septembre pour se terminer au 30 juin.
3. Les subventions des différentes communes sont attribuées pour une année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
4. Les charges sociales sont calculées sur une année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Afin d'avoir une comptabilisation effective des charges et des produits conforme à la saison de basket, nous utilisons des comptes transitoires pour le mois de juin.

#### **EXERCICE COMPTABLE 2021-2022**

Le bilan et les comptes de résultats bouclés au 31 mai 2022 sont en téléchargement sur notre site internet [www.bernexbasket.ch](http://www.bernexbasket.ch)

Les produits d'exploitation se montent à CHF 438'524,15 et les charges à CHF 436'479,65.

La saison 2021-2022 laisse apparaître un bénéfice de CHF 2'044,50.

Le capital actuel de l'association de CHF 46'320,17 sera augmenté du bénéfice pour se situer au 1<sup>er</sup> juin 2022 à CHF 48'364,67.

#### **A. INDEMNITES**

La masse salariale représente le 43.69% des charges.

Tous nos entraîneurs et cadres sportifs sont qualifiés et reconnus Jeunesse et Sports (J+S). Des contrats à durée déterminée (CDD) comportant un cahier des charges sont signés avec les personnes qui sont salariées. Les salaires qui dépassent le montant annuel de référence de CHF 2'300.- sont soumis aux charges sociales.

Il est également procédé à l'annonce auprès de l'Impôt à la source de notre personnel frontalier, qui est soit au bénéfice d'un permis de travail G soit de nationalité suisse domicilié sur France. Pour nos entraîneurs actuellement au chômage, une attestation de gain intermédiaire leur est remise chaque mois.

Un certificat de salaire annuel est établi chaque année au mois de janvier. Aucune exonération d'impôt n'est accordée par le Canton, chacun étant tenu de déclarer ses revenus.

#### **Indemnités de formation - rétrocession des fédérations**

D'un montant de CHF 7'796.-, ce compte est composé des montants qui sont redistribués, selon certains critères, par Swiss basketball au club formateur lorsque que des joueurs dudit club évoluent en LNA. Cela varie chaque saison. Nous avons également reçu un montant relatif à la dissolution du fonds de la LNBA qui a été reprise par Swiss basketball.

## B. COTISATIONS DES MEMBRES 2021-2022

Après l'envoi de plusieurs rappels, de courriels et de téléphones, les cotisations impayées de la saison se montent encore à CHF 13'869.- au 31 mai soit 11,19% (en 2021=7,40%) du montant total des cotisations ! Quelques versements ont eu lieu en juin. Toutefois à la vue de certains montants, une estimation de risque sur débiteur a été comptabilisée à raison d'environ 65% (CHF 9'000.-).

Les recettes du Bernex Basket proviennent essentiellement des subventions des institutions publiques, des subventions Jeunesse et Sports (J+S) et du Fonds du sports à raison cette saison de 32,30%. Les cotisations représentent quant à elles le 28,27% de nos rentrées.

Nous rappelons que les factures sont dorénavant envoyées par courriel, des frais seront ajoutés lors de l'envoi de factures envoyées par La Poste.

Le système du QR-Code a été mis en place.

### Budget : Cotisations et licences 2022-2023 (augmentation)

Avec l'augmentation de nos prestations, du développement de nos activités sportives ainsi que des coûts générés par l'ensemble des activités du club, le Comité directeur se voit dans l'obligation de proposer une augmentation modérée lors de cette assemblée.

Une proposition des nouvelles cotisations sera soumise à la votation de l'Assemblée générale lors du point 9 de l'ordre du jour.

A notre connaissance, le coût des licences ne devrait pas subir de changements.

## C. MANIFESTATIONS

Les manifestations ont généré des bénéfices soit :

- Buvette du stand des « *Petites rencontres musicales* » (Septembre 2021)  
organisées par la Commune de Bernex CHF 1'074.-
- Tiger's Camp – Août 2021 CHF 5'260.-
- Camps minibasket (novembre 2021-mars 2022) CHF 1'739.-
- Plusieurs manifestations organisées par notre club,  
dont deux journées matches U10 CHF 6'208.-
- Buvette du Final Four 1LN Masculine CHF 1'130.-
- Camp de Leysin – Octobre 2021 perte - CHF 1'400.-  
Perte compensée par le versement de la subvention J+S.
- L'action Migros « Support your sport » a rapporté CHF 1'134,50

## D. PROVISIONS ET FONDS

### 1. Fonds de relève (Prospect)

Le fonds de relève (Prospect) n'a pas été utilisé cette année, il a en revanche été augmenté de CHF 10'000.- pour assurer le financement de nos futurs projets sportifs.

### 2. Fonds minibus

Un montant de CHF 10'000.- a été attribué au fonds. Le minibus actuel a été mis en circulation le 30 avril 2012 et nous devons prévoir son remplacement dans les années à venir. Le fonds se monte actuellement à CHF 20'000.-, couvert par le montant déposé auprès de la Banque Raiffeisen.

### 3. Provision COVID-19

Le Comité directeur a décidé de maintenir une provision COVID-19 de CHF 14'000.- pour garantir un risque éventuel de la crise sanitaire sur le prochain exercice comptable. Les vérificateurs aux comptes ont été informés de cette provision. Notre club espère vivement ne pas devoir subir de nouvelles restrictions à l'automne.

lu

## E. DIVERS

### 1. Impôt fédéral direct (IFD)

La saison dernière, nous avons reçu une taxation de CHF 3'693,25.

Après avoir demandé des explications à ce sujet à l'Administration fiscale cantonale, ils ont reconnu avoir commis une erreur et ce montant a finalement été annulé.

A noter que nous sommes exonérés des impôts cantonaux (ICC).

### 2. Charges d'administration

Ce poste se monte à CHF 20'698.-.

La nouvelle plateforme de travail en réseau Fairgate a été totalement mise en place par notre mandataire. Son fonctionnement facilite grandement la gestion administrative et la tenue de la comptabilité.

Il a été décidé d'attribuer un montant de CHF 10'000.- qui permettra de poursuivre l'optimisation de notre club. Le travail bénévole atteint sensiblement ses limites et plusieurs de nos postes devront être revus et salariés.

### 3. Finances et comptabilité

Pour la saison prochaine, le Comité directeur a décidé d'engager un comptable professionnel. A la suite d'une annonce parue à l'interne du club, nous avons reçu 7 offres de candidature. Après examen des dossiers et à la suite des entretiens personnalisés avec chaque personne, le choix du Comité directeur s'est porté sur l'engagement de Monsieur Maxime Cabot. Il prendra ses fonctions dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et s'occupera de la partie opérationnelle de la comptabilité.

En ce qui concerne ma fonction et mon poste, je vous informe que je resterai trésorière bénévole au sein du Comité directeur pour assumer la partie stratégique des finances et de la comptabilité. Un travail en collaboration aura lieu avec le comptable pour sa formation sur la plateforme Fairgate et la partie en lien avec le basket. Une assistance sera également fournie pour le bouclage des comptes au 31 mai 2023.

Je cesserai le mandat de trésorière au plus tard à la prochaine assemblée générale en juin 2023.

L'Assemblée générale devra alors élire au sein du Comité directeur, une personne à la fonction de trésorier selon les exigences des statuts du club [article 21, lettre b)].

### 4. Organe de contrôle des comptes

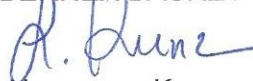
Selon l'article 25 lettre c), l'Assemblée générale a le pouvoir de mandater un organe de contrôle externe.

Après réflexion du Comité directeur et selon recommandation de nos vérificateurs aux comptes, professionnels de la branche, l'Assemblée générale sera sollicitée pour un vote dans ce sens au point 7 de l'ordre du jour.

Pour terminer ce rapport, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de la saison. Je remercie également le Comité directeur, les cadres sportifs et tous les entraîneurs pour leur soutien et collaboration.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions, n'hésitez pas à me contacter soit par courriel : [tresorier@bernexbasket.ch](mailto:tresorier@bernexbasket.ch) soit par téléphone (078 671 61 20).

BERNEX BASKET



Laurence Kunz  
Trésorière

Le 22 juin 2022